

Principales évolutions des charges :

- +47 millions à GéoPost en raison de l'acquisition d'Extévia compensée par la vente de Taxicolis (19 millions).
- Géopost: -91 millions en raison du plan d'économies.
- LBP: + 40 millions. Incidence des partenariats et des projets informatiques, de l'augmentation des loyers, des frais de publicité et des abonnements télécoms.

Les charges de personnel

Elles augmentent de 0,4 % pour atteindre fin juin 2009, 6 424 millions d'Euros soit 62 % du chiffre d'affaires du groupe. Les principaux faits marquants sont :

- la diminution de la charge des retraites des agents fonctionnaires de l'État de -34 millions.
- L'achat d'Extévia engendre une augmentation de + 44 millions d'Euros.
- La diminution des effectifs en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Espagne génère une « économie » de 15 millions d'Euros.
- La progression des effectifs à LBP (187 salariés) entraîne une dépense supplémentaire de 9 millions d'Euros.

→ CONTACTEZ VOTRE ADMINISTRATEUR
rossid@wanadoo.fr

Il a été décidé de prolonger le plan d'économies jusqu'en 2015.

Marge brute, autofinancement, capitaux...

La marge brute, c'est-à-dire résultat net/CA de La Poste s'établit à 3,77 %, 3,16 % pour DPWN et 3,16 % pour TNT. Avec 212 millions d'Euros, le courrier n'est plus, pour la première fois, le principal contributeur au résultat d'exploitation. Il est devancé par LBP avec 305 millions et demain par le colis/Express !

Au premier semestre 2009, le groupe a réalisé 524 millions d'Euros d'investissements internes contre 451 au premier semestre 2008. La capacité d'autofinancement est passée de 729 millions d'Euros en 2008 à 633 millions d'Euros au 30 juin 2009. Elle couvre le montant des investissements au 30 juin 2009 soit 572 millions d'Euros.

Les capitaux propres à la mi-juin 2009 s'élèvent à 3 731 millions euros contre 3 252, en raison principalement de l'affectation du résultat net de 388 millions.

La dette nette passe de 5 703 millions à 5 686 millions, améliorant ainsi le ratio dette nette/capitaux propres qui passe de 1,75 au 31 décembre à 1,52 au 30 juin 2009.

Intervention de l'administrateur FO

Les résultats enregistrés en juin et qualifiés par le directeur financier « de choc important » ne constituent pas une surprise. Tout cela était prévisible. La crise économique et le déclin rapide du courrier expliquent pour l'essentiel le bilan à mi-année.

La question du financement des charges de service public prend ainsi une acuité renouvelée.

La tourmente emporte également les autres opérateurs.

La poste hollandaise voit son résultat net plonger de 57 % par rapport à la même période de 2008, tandis que son chiffre d'affaires passe de 5,5 milliards d'Euros à 4,9 milliards, soit un recul de 8,1 %. TNT tente de limiter la contre performance par un plan d'économies drastiques de 600 millions d'Euros : 11 000 emplois seront supprimés dans la branche courrier en 2009 et les salaires baisseront de 15 %. Ce qui n'a pas empêché le titre TNT de progresser à la bourse d'Amsterdam, ces dernières semaines ! La poste allemande quant à elle accélère son plan d'économies de 1 milliard d'Euros qui devrait être bouclé avec six mois d'avance. Il faut dire qu'il y a péril en la demeure. Le CA a baissé de 15 % et le résultat d'exploitation s'est effondré de 40 %.

De son côté, l'US Postal annonce un résultat négatif en année pleine estimé à 6 milliards de Dollars. En 2009, la poste américaine distribuera 175 milliards de colis et lettres, soit 38 milliards de moins qu'en 2007. Elle est dorénavant confrontée, elle aussi, à un surdimensionnement de son appareil de production qui est en capacité de traiter 300 milliards d'objets par an. « La situation financière de la poste est grave » s'est inquiété récemment M. Jordan Small, vice-président de l'entreprise publique, devant la Chambre des représentants.

Autant d'exemples qui montrent que l'activité courrier constitue bien un monopole naturel. En Europe, compte tenu de l'équation économique des opérateurs historiques, on ne voit pas bien l'intérêt des directives visant à ouvrir un marché en déclin ! S'agissant du groupe français, il est vraisemblable que le résultat 2009 sera sauvé, en partie, par le plan d'économies de 200 millions. Or, les économies structurelles réalisées sont un fusil à un coup. De quoi sera faite l'année 2010 ? Pourtant, les gisements d'économies existent. Pour cela, il faudrait remettre en cause un dogme et s'attaquer à un bastion inexpugnable : la métérisation !

Quels enseignements peut-on tirer du plan d'économies ? Les investigations et les mesures prises par les porteurs de ce plan ont-elles révélé des dysfonctionnements susceptibles d'intéresser les administrateurs ? Processus de décision ? Système d'information ? Avantages comparés entre achats centralisés et achats « métérisés » ? Enfin, sur les trois cylindres dont est doté le moteur de l'entreprise publique, l'un montre des signes d'essoufflement : le courrier. Selon toute probabilité, ce déséquilibre devrait se poursuivre et s'amplifier car le courrier n'est déjà plus le principal contributeur au résultat d'exploitation. Demain, il sera supplanté aussi par le colis car la baisse des volumes devrait se poursuivre ! Il est donc légitime de se poser la question suivante : le modèle économique actuel du groupe est-il viable sur le long terme ?



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

L'ACTU DU CA

→ CONTACTEZ VOTRE ADMINISTRATEUR
rossid@wanadoo.fr

Comme prévu, les résultats à mi-année sont médiocres : chiffre d'affaires en baisse de 3 %, chute des bénéfices de 20 %, décroissance de l'activité courrier confirmée, le colis et l'express dans la tourmente de la crise...

La Banque Postale avec un produit net bancaire en hausse de 3,2 % devient, pour la première fois, le principal contributeur aux bénéfices du groupe.

Le plan d'économies de 200 millions d'Euros permettra à La Poste d'afficher, sans doute, un résultat positif à la fin 2009. Mais en 2010 ?

La séance du Conseil d'administration du 27 août dernier a été consacrée à l'examen des résultats du groupe à la fin du 1^{er} semestre 2009.

A. Environnement économique et réglementaire

1. L'Environnement économique

La crise bancaire et financière a entraîné une récession dans les pays développés. En France, le PIB a reculé de 1,3 % au 1^{er} trimestre 2009, après avoir enregistré une baisse de 1,4 % au dernier trimestre 2008.

Dans la plupart des pays, le resserrement des financements a fait chuter les biens achetés à crédit, notamment l'immobilier et l'automobile. Les entreprises ont réduit leurs investissements et écoulé leurs stocks.

La chute de la production industrielle dans les économies avancées a été d'une ampleur exceptionnelle et le commerce s'est considérablement contracté.

Le CAC 40 est tombé à 2 500 points en mars après une chute de 60 % depuis son point haut de juin 2007. Dans de nombreux pays, l'inflation est tombée près de zéro ou en dessous (-0,5 % en France sur un an). Si les cours des produits de base ont rebondi au premier semestre, leur chute sur un an a provoqué une stagnation ou un recul des prix à la consommation. Hors coût de l'énergie, la variation des prix est cependant restée positive dans les pays développés, sauf au Japon. En France, le nombre d'inscriptions au chômage devrait augmenter, en année pleine, de près de 800 000 pour atteindre 3 millions à la fin décembre.

2. L'Environnement réglementaire

L'avant-projet de loi relatif à la transformation de l'entreprise publique en société anonyme a été examiné en Conseil des ministres le 29 juillet 2009. Le texte de loi a été transmis au Sénat pour un examen en commission parlementaire. Il sera soumis au débat et au vote des deux assemblées à l'automne 2009.

Il est rappelé que ce texte de loi vise également à transposer en droit français la troisième directive postale européenne du 20 février 2008.

Cette loi de transposition précisera que :

- La Poste est désignée comme opérateur du service universel pour une durée de 15 ans.
- Les caractéristiques essentielles du service universel sont maintenues (distribution du courrier 6 jours sur 7, péréquation tarifaire).
- Les pouvoirs de l'ARCEP, l'autorité de régulation, en matière d'encadrement tarifaire et de contrôle des conditions de réalisation du service universel sont maintenus et complétés.

Enfin, la loi de transposition définira les modalités d'abondement au fond de compensation du service universel. La loi de modernisation de l'Économie (LME) complétée par les décrets et arrêtés publiés le 5 décembre 2008 a généralisé la distribution du Livret A à toutes les banques à partir du 1^{er} janvier 2009. Les principes de rémunération des réseaux distributeurs et de centralisation des fonds du Livret A et du livret de Développement Durable auprès de la Caisse des Dépôts sont maintenus.

Les banques perçoivent une rémunération fixée à 0,6 % des encours collectés. Une commission supplémentaire dégressive est accordée aux réseaux historiques. La Banque Postale percevra une rémunération additionnelle sur 5 ans contre 3 ans pour les autres réseaux historiques (+0,15 %). En outre, compte tenu des obligations liées à sa mission d'accessibilité bancaire reconnue par Bruxelles, elle perçoit une rémunération complémentaire fixée à 280 millions d'Euros en 2009, puis dégressive les années suivantes pour atteindre 210 millions d'Euros en 2014. Enfin, le Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE) a rendu le 23 avril un arrêt dans le cadre du litige opposant TNT Post UK et Royal Mail relatif au régime de TVA des services publics postaux. Cet arrêt entérine l'exonération de TVA au titre des activités du service universel postal pour l'opérateur qui en est en charge.

B. Les principaux résultats

1. Résultats du groupe (en millions d'Euros)

Chiffre d'affaires : 10 274, soit -238 par rapport à 2008.
Résultat d'exploitation : 453, soit -230 id.

Chiffre d'affaires du courrier : 5 988, soit -5 %
Chiffre d'affaires colis/express : 2 157, soit -4,7 %
Produit Net Bancaire : 2 424, soit +3,2 %

Résultat d'exploitation par secteur d'activité.

Courrier : 212
Colis/Express : 156
Services Financiers : 305
L'Enseigne : -84
Autres secteurs : -136

Résultat d'exploitation (avant impôt) 453
Résultat net (après impôt) : 388

2. Résultats par secteur d'activité

Le courrier

Le chiffre d'affaires des filiales courrier passe de 341 millions en 2008 à 446 millions en 2009, qu'il faut corriger des acquisitions 2009 (Mediapost Roumanie et Yves Rocher) et de l'effet au premier semestre 2009 des acquisitions réalisées courant 2008 (Extelia, Mediapost Espagne et Portugal...).

Mediapost enregistre une diminution de son chiffre d'affaires de 10 millions d'Euros provenant d'une baisse des volumes PNA d'environ 6 %.

Le chiffre d'affaires hors filiales passe de 5 492 millions d'Euros à 5 222 en 2009.

L'évolution des volumes sur le premier semestre est en retrait de -6,2 % (-5,5 % hors effet jours ouvrables) par rapport au premier semestre 2008. Le rythme de cette baisse sans précédent, qui atteint 10 % sur les deux dernières années, provient :

- de la rationalisation des envois des administrations et des entreprises ;
- d'un effet de substitution technologique liée à la montée de l'internet haut débit ;
- de l'impact de l'activité commerciale et industrielle ;
- de la dégradation générale de l'environnement économique, dont les effets sont en partie conjoncturels mais susceptibles d'être pérennes.

Cette baisse des volumes correspond ainsi à une perte de 340 millions d'Euros de chiffre d'affaires.

L'effet hausse des prix (1 centime au 1^{er} mars 2009) est estimé à +72 millions d'Euros tandis que l'effet jours ouvrables est évalué à -38 millions d'Euros.

Enfin, le résultat d'exploitation du courrier (212 millions) est en baisse de 49 % par rapport à 2008 tandis que la marge d'exploitation (3,5 %) est divisée par deux par rapport à 2008.

Le colis et l'Express

L'Express :

Le chiffre d'affaires passe de 1 643 millions d'Euros en 2008 à 1 480 millions en 2009 soit -6,3 %. L'effet volume conduit à un repli du chiffre d'affaires de -5 % tandis que l'effet jours ouvrables a un impact de -22 millions d'Euros.

Sur les 6 premiers mois de l'année 2009 les principaux résultats des filiales en France et à l'étranger sont (en chiffre d'affaires) :

DPD Pologne :	+7 millions
DPD Allemagne :	-35 millions
Seur (Espagne) :	-22 millions
Chronopost France :	-10 millions
Exapaq :	-7 millions

Le colis

Le chiffre d'affaires à 665 millions d'Euros progresse de 1 %. ColiPoste a subi une baisse globale de volumes de -9,1 %. Les ventes Coliéco « non suivi » sont en baisse de -37 % et le C to C recule de -1,8 % après plusieurs années de croissance. À l'inverse, le segment du B to C « suivi » progresse de +5,6 % soutenu par la progression du e-commerce.

ColiPoste a bénéficié des hausses tarifaires pratiquées courant mars sur les professionnels et le grand public.

La répartition du CA colis s'établit de la manière suivante :

- grand public : 33 % (+1,3 % en 2009-2008)
- entreprises : 67 % (-2% en 2009-2008)

La Banque Postale

La collecte nette sur le premier semestre 2009 est en baisse par rapport à 2008. En revanche, le produit net bancaire est en progression de 76 millions d'Euros soit +3,2 %. Il conviendra de noter que la banalisation du Livret A a un impact négatif sur le PNB de 20 millions d'Euros.

Les encours gérés par LBP s'élève à 276 milliards d'Euros soit une augmentation de 8,1 %.

L'encours de crédit passe de 25 milliards à 29,4 milliards en 2009, soit +18 %.

Le coefficient d'exploitation qui était de 89,7 % en juin 2008 passe à 86,7 % en juin 2009, assez loin tout de même de la moyenne des banques françaises (55 à 60 %).

L'Enseigne

Chiffre d'affaires :
Produits du courrier : 1 029, soit -4,4 % par rapport à 2008
Produits colis/Express : 230, soit -0,4 % id
Produits de l'Enseigne : 13, soit non significatif

Collecte nette : -713
Crédits immobiliers : 3 542

L'Enseigne commercialise plus de 29 % du chiffre d'affaires de Coliposte, plus de 18 % du chiffre d'affaires Courrier et près de 13 % du Chiffre d'affaires Chronopost.

Les produits de l'Enseigne (cartes téléphoniques, produits des boutiques...) représentent à la mi juin 2009, 0,12 % du chiffre d'affaires total du groupe !

Le chiffre d'affaires de l'Enseigne, qui est constitué essentiellement de facturations internes aux autres métiers du groupe, a fortement diminué sur le premier semestre 2009 en raison de la baisse d'activité des métiers.

3. Les charges

Charges externes

Elles ont baissé de 5 % entre 2008 et 2009. Pour les filiales de 1 576 millions d'Euros à 1 556 millions en 2009 et pour la maison mère de 1 446 millions à 1 331 millions en 2009.

La diminution des charges provient essentiellement du métier courrier (-107 millions) en partie grâce au plan d'économies. Les charges liées au transport de correspondances baissent de 104 millions avec 20 millions au titre du carburant.

La sous-traitance informatique dégage une économie de 11 millions en raison de la ré-internalisation d'activités informatiques.

→ CONTACTEZ VOTRE ADMINISTRATEUR
rossid@wanadoo.fr

→ CONTACTEZ VOTRE ADMINISTRATEUR
rossid@wanadoo.fr

→ CONTACTEZ VOTRE ADMINISTRATEUR
rossid@wanadoo.fr